BIEN VIVRE SON HANDICAP À L'UNIVERSITÉ

L'accompagnement des parcours vous appuie dans vos démarches et vous apporte des solutions pour améliorer votre environnement professionnel.

Université Paris Nanterre

RQTH : C'EST QUOI ?

Qu'est-ce que la reconnaissance de la qualité de travailleur ou travailleuse handicapée ?

La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) est une décision administrative qui accorde aux personnes en situation de handicap une qualité leur permettant de bénéficier d'aides spécifiques.

Que signifie être reconnu travailleur ou travailleuse handicapée ?

Demander la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), c'est faire reconnaître officiellement par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) son aptitude au travail, suivant ses capacités liées au handicap. L'accompagnement des parcours est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

POURQUOI SE DECLARER RQTH ?

Aménagements des horaires

Reclassement en cas d'invalidité

Aménagement du poste de travail

Les formations adaptées au handicap et spécifiques au handicap

Le temps partiel de droit

La priorité pour les mutations, détachements et mises à disposition

Les chèques vacances bonifiés

Les conditions avantageuses de départ à la retraite

COMMENT OBTENIR UNE RQTH ?

La RQTH est un titre valable de 1 à 5 ans qui peut être renouvelé uniquement à la demande de la personne salariée ou de la personne qui la représente si nécessaire. Elle peut également être attribuée à durée indéterminée aux personnes présentant un handicap à caractère irréversible.

- Remplir le formulaire unique de demande de RQTH 1 (document Cerfa – MDPH téléchargeable sur leur site Internet : bit.ly/formulaire-RQTH)
- Obtenir un certificat médical de moins de 6 mois auprès de son médecin
- Réunir les documents et remettre le dossier à la MDPH
- La CDAPH de votre département examine le dossier et prend sa décision dans un délai d'étude variable
- Réception de la réponse par courrier à son domicile

« Le handicap est une question de perception. »
- Martina Navratilova -

OÙ NOUS RETROUVER ?

Direction des ressources Humaines
Bibliothèque Universitaire
Aile Ouest - RDC Bureau 05

NOUS CONTACTER :

Sarah Saidj
☎ 01 40 97 47 32
✉ ssaidj@parisnanterre.fr

Sophie Le Bars
☎ 01 40 97 72 42
✉ sophie.lebars@parisnanterre.fr

handicap@liste.parisnanterre.fr

▶ ***L'université sur les réseaux sociaux :***

facebook : ***@universite.paris.nanterre***
twitter : ***@UParisNanterre***
instagram : ***@uparisnanterre***
linkedin : ***Université Paris Nanterre***
youtube : ***Université Paris Nanterre***

▶ ***notre WebTV***
webtv.parisnanterre.fr

▶ ***notre boutique en ligne***
boutique.parisnanterre.fr

L'Université Paris Nanterre s'engage pour le recyclage des papiers.